

Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1 De valider les avis de la commission urbanisme pour les déclarations préalables de travaux, les demandes de permis de construire et les certificats d'urbanisme.**
- 2 De ne pas préempter pour les propriétés concernées**
- 3 De verser la subvention définie à la chorale Résonances pour les concerts des 4 et 5 mai, et d'inscrire cette somme à l'article correspondant.**
- 4 De mettre à jour l'indemnité horaire pour les travaux supplémentaires des agents de catégorie C et B.**
- 5 De mettre à jour l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections attribuée pour l'agent de catégorie A.**
- 6 De demander un devis de zinguerie pour le toit de la salle d'évolution à l'école**
- 7 De proposer le terrain de VTT situé au quartier « la Route » à l'entreprise « Roue libre Bike Park »**
- 8 De valider les devis pour l'extension du réseau électrique en bordure du chemin des Tuileries.**
- 9 De retenir l'entreprise Fombon pour l'édition du bulletin municipal de juillet 2024**
- 10 De confirmer l'organisation des concerts scolaires et publics par Labeaume en Musiques en janvier 2025**